

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt cinq septembre deux mille six
Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents : Melle Irène BENARD, M.M. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : Mme Yvette BARBANSON, M. Didier CODORNIUO.

N°B-52/2006

OBJET : CULTURE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
« LES AMIS DE FONTFROIDE »

Monsieur le Rapporteur expose :

Dans le cadre prestigieux de L'abbaye cistercienne de Fontfroide, l'Association « Les Amis de Fontfroide » a formé le projet d'organiser un Festival de musique médiévale, renaissance et baroque, intitulé « Musique et Histoire, pour un dialogue interculturel ».

Ce festival, programmé du 10 au 13 août 2006, a réuni autour de Jordi SAVALL et Montserrat FIGUERAS, des ensembles d'exception.

Une volonté a guidé les organisateurs de cet évènement culturel : favoriser le rapprochement entre les civilisations orientale et occidentale au travers de la musique ancienne.

C'est dans cet esprit qu'une convention de partenariat a été élaborée et présentée devant la Commission thématique Culture, qui s'est réunie le 22 juin 2006.

Un avis favorable à la mise en œuvre de ce partenariat a été émis et un crédit de 10.000 € inscrit au Budget supplémentaire pour 2006.

C'est pourquoi je vous propose :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec l'Association « Les Amis de Fontfroide », telle qu'annexée à la présente,
- d'imputer la dépense correspondante, soit 10.000 €, au budget général, art. 6228, fonction 020,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :

et de sa publication

le :

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme.

Le Président,

Michel MOYNIER.

